



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE  
DEPARTEMENT : HAUTE-GARONNE  
Arrondissement : Muret

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DECISION DU PRESIDENT  
N° 29 2021

**Objet : Demande de financement étude sur l'impact de la crise sur l'appareil commercial du territoire (SHOP'IN)**

Le Président de la Communauté de Communes du Volvestre :

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°DE\_008\_2020 en date du 16 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Président ;

La crise sanitaire liée à la COVID-19 et les différents confinements ont lourdement impactés les commerçants, indépendants ou non. Elle a permis de mettre en avant l'importance des commerces de proximité en période de crise et plus largement dans la vie de tous les jours.

Il convient donc aujourd'hui de réaliser une étude afin d'observer les impacts de la crise et la résilience des commerces. Ce diagnostic permettra de déceler les faiblesses du tissu commercial du territoire, de vérifier la bonne santé des commerces et de voir les actions mises en place par ces derniers.

L'étude servira, par la suite, à monter un plan d'action qui nous permettra de prioriser efficacement les politiques de relance et les investissements à faire dans le cadre du programme Petites Villes de Demain et l'élaboration des contrats Bourg Centre Occitanie.

Elle mettra également en avant l'intérêt de développer de nouvelles pratiques, dont la numérisation des commerces, ce qui permettra de compléter l'offre déjà existante. Grâce à cette démarche il sera possible d'aider à la mise en place d'un observatoire local des commerces.

Cette étude sera gérée et financée via la mobilisation des prestataires du marché à bons de commandes du programme petites villes de demain et sera prise en charge en totalité par la banque du territoire.

Monsieur le Président propose donc de soumettre une demande de financement de ce projet, auprès de la banque du territoire.

**DECIDE**

**Article 1 : Demande de subvention à l'Etat**

De solliciter la demande de financement auprès de la banque du territoire au taux maximum applicable en la matière, dans le cadre du projet « Petites Villes de Demain » et de signer tout document s'y rapportant

Haute garonne  
Date de reception de l'AR: 22/10/2021  
031-200066819-AU\_046\_2021-AU

à Madame le Sous-préfet de Muret.

Inscription au registre.  
Pour copie conforme.

A Carbonne, le 18 octobre 2021

**Le Président,**

**Denis TURREL**



*« La présente décision peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le tribunal Administratif de Toulouse : 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse Cedex 7 »*

Haute garonne

Date de reception de l'AR: 22/10/2021

031-200066819-AU\_046\_2021-AU